

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 14.10.2021 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 25.11.2015 Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

edding CD encre inclus dans: edding 8500

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Encre de Chine rechargeable

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité 1.3

Adresse

edding International GmbH

Bookkoppel 7

D-22926 Ahrensburg

N° de téléphone +49 (0) 41 02 / 80 8-0

Service émetteur / téléphone

+49 (0)4102 - 808-0

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb info@umco.de

Numéro d'appel d'urgence 1 4

01 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3: H336

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement

Attention

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

propane-2-ol

Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables. H226

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.



Nom commercial: edding CD encre inclus dans: edding 8500

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 14.10.2021 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 25.11.2015 Région: FR

H336 Peut provoguer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser de l'eau, un produit extincteur a sec, de la mousse ou du CO2

pour l'extinction.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation

locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange (préparation)

Composants dangereux

N°			Indications complémentaires			
	N° CAS / CE / Classification (CE) 1272/2008 (CLP)		Conce	entration		%
1	propane-2-ol					
	67-63-0 200-661-7 603-117-00-0	Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336	>=	25,00 - <	50,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

3.3 Autres informations

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité font référence à l'encre contenue dans le produit (marqueur).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.



Version actuelle: 2.2.0, établi le: 14.10.2021 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 25.11.2015 Région: FR

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse stable aux alcools; Extincteur à poudre; Dioxyde de carbone; Eau pulvérisée

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2); Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle - cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'ecart de toute source d'ignition et de chaleur.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.



Version actuelle: 2.2.0, établi le: 14.10.2021 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 25.11.2015 Région: FR

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des recipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Acides; Alcalis; Agents oxydants

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE			
1	propane-2-ol	67-63-0		200-661-7			
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France						
	Alcool isopropylique						
	VLE (courte durée)	980	mg/m³	400	ppm		

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié butyl-caoutchouc

Epaisseur du matériel 0,5 mm Temps de passage > 240 min

Divers

Ftat d'agrégation

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat a agregation
liquide
Etat/Couleur Etat/Couleur
liquide
noir

Odeur

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 14.10.2021



Région: FR

Nom commercial: edding CD encre inclus dans: edding 8500

рН				
Donnée non disponible.				
Point d'ébullition / intervalle d'ébull	ition			
Valeur	>	100	°C	
Point de fusion/point de congélatio	n			
Donnée non disponible.				
Température de décomposition				
Donnée non disponible.				
Point d'éclair				
Valeur	env.	25	°C	
Température d'inflammation				
Donnée non disponible.				
Inflammabilité				
Donnée non disponible.				
Limites inférieure d'explosion				
Donnée non disponible.				
Limites supérieure d'explosion				
Donnée non disponible.				
Pression de vapeur				
Valeur	<	1100	hPa	
Température de référence		50	°C	
Densité de vapeur relative				
Donnée non disponible.				
Densité relative				
Donnée non disponible.				
Densité				
Valeur Température de référence	env.	1 20	g/cm³ °C	

Version remplacée: 2.1.0, établi le: 25.11.2015

Coefficient de partage n-octanol/eau	(valeur	log
Donnás non disponible		

Donnée non disponible.

Viscosité	
Valeur	env. 15 sec
Température de référence	20 °C
Туре	Durée d'écoulement
	coupe DIN 4 mm

Essai de séparation des dissolvants							
Valeur	3	%					
Température de référence	20	°C					

Caractéristiques des particules
Donnée non disponible.

9.2 Autres informations

Donnée non disponible.

Autres informations
Les données physiques se rapportent aux principaux composants.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité



Version actuelle: 2.2.0, établi le: 14.10.2021 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 25.11.2015 Région: FR

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible.

10.5 Matières incompatibles

Acides; Alcalis; Agents d'oxydation

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxi	Toxicité orale aiguë								
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE				
1	propane-2-ol		67-63-0		200-661-7				
DL5	0			5280	mg/kg de poids corporel				
Esp	èces	rat							
Sou	rce	Fabricant							

Toxi	Toxicité dermale aiguë								
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE				
1	propane-2-ol		67-63-0		200-661-7				
DL5	0			12800	mg/kg de poids corporel				
Esp	èces	lapin							
Sou	rce	Fabricant							

Toxi	Toxicité aiguë par inhalation							
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE			
1	propane-2-ol		67-63-0		200-661-7			
CL5	0			72,6	mg/l			
Duré	ée d'exposition			4	h			
Etat	d'agrégation	Vapeur						
Espe	èces	rat						
Soul	rce	Fabricant						

Corrosion cutanée/irritation cutanée Donnée non disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Donnée non disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales	
Donnée non disponible	

Toxicité pour la reproduction
Donnée non disponible.

Cancérogénicité	
Donnée non disponible.	



Version actuelle: 2.2.0, établi le: 14.10.2021 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 25.11.2015 Région: FR

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Donnée non disponible.

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

L'inhalation des vapeurs des produits solvants à haute concentration peut provoquer des nausées, des maux de tête, de la fatigue et des vertiges. Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	propane-2-ol	67-63-0		200-661-7	
CL50			9640	mg/l	
Durée d'exposition			96	h	
Espèces		Pimephales promelas			
Source		Fabricant			

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxi	Toxicité pour les daphnies (aigüe)				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	propane-2-ol	67-63-0		200-661-7	
CE50			13299	mg/l	
Durée d'exposition			48	h	
Espèces		Daphnia magna			
Source		Fabricant			

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	propane-2-ol	67-63-0		200-661-7	
CE5	50	>	1000	mg/l	
Durée d'exposition			72	h	
Espèces		Desmodesmus subspicatus			
Source		Fabricant			

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Bio	Biodégradabilité				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7		



Nom commercial: edding CD encre inclus dans: edding 8500

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 14.10.2021 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 25.11.2015 Région: FR

Valeur		95	%
Durée		21	jour(s)
Méthode	OCDE 301 E		
Source	Fabricant		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales.Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe 3
Code de classification F1
Groupe d'emballage III
N° d'identification de danger 30
Numéro ONU UN1263

Nom technique MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

Code de restriction en tunnels D/E Étiquette 3

14.2 Transport IMDG

Classe 3 Groupe d'emballage III Numéro ONU UN1263

Nom et description PAINT RELATED MATERIAL

EmS F-E, S-E Étiquettes 3

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe 3 Groupe d'emballage III Numéro ONU UN1263

Nom et description Paint related material

Étiquettes 3



Nom commercial: edding CD encre inclus dans: edding 8500

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 14.10.2021 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 25.11.2015 Région: FR

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournissseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumises à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) N° 3, 40 1907/2006 .

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger : P5c

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur. Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections). H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux



Nom commercial: edding CD encre inclus dans: edding 8500

Version actuelle: 2.2.0, établi le: 14.10.2021 Version remplacée: 2.1.0, établi le: 25.11.2015 Région: FR

propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 19346